

MINISTÈRE
DE

L'ÉDUCATION NATIONALE.

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION
DES
SERVICES D'ARCHITECTURE

BUREAU
DES
MONUMENTS HISTORIQUES
ET DES SITES.

Inventaire des Sites
dont la conservation
présente un intérêt général.

ÉTAT FRANÇAIS.

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4 ;

Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites d
Vu l'arrêté du 27 Août 1943 pris par application de la loi n° 421 du 28 Juillet 1943 ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, le Lac de Lourdes et ses rives, Communes de LOURDES et de POUYFERRE (HAUTES PYRENEES).

1°) Délimitation du site.

Au Nord : Les contours des parcelles 23I.230.22I.218.217.212.211.208.206.203.198.192.193.194.182 C de Pouyferre et 17 D de Lourdes.

A l'Est : Les contours des parcelles : 26 (et son prolongement à travers la parcelle 20) 21, 23.28.29 D de Lourdes jusqu'au Canal du bassin.

Au Sud : Les contours des parcelles 32,12 D de Lourdes.

A l'Ouest : une ligne fictive coupant les parcelles 12 et 13 D de Lourdes, partant de l'angle rentrant de la parcelle 12 D et aboutissant à l'angle rentrant de la parcelle 13 D, puis le contour de cette parcelle.

2°) Parcelles visées : Lourdes section D.
I2.I3.I4.I6.I7.20.21.23.27.28.29.30.31.32.I54.
Poueyferré section C.
I8I.I82.I92.I93.I94.I95.I96.I97.I98.I98bis.203.
204.205.206.208.209.210.211.213.214.215.216.
217.218.219.220.221.230.231.

3°) Propriétaires intéressés :

LOURDES Section D.

GAZENAVETTE Jean, à Lannedaré Lourdes.I6.I7.21.
23.27.28.29.30.31.32.

Commune de LOURDES.....I2.I3.I4.20.I54.

POUEYFERRE section C.

CARRERE Henri.....219.220.221.

FOULD Armand.....I98bis.215.216.

217.218.230.231.

Vve et héritiers de MOURET Jean

----- Poueyferré...208.209.

MUQUET Pierre, coiffeur à Lourdes

11, rue Ste-Marie (Lourdes)I95.I96.204.

Mme Vve POUEYMIRO à Poueyferré....I8I.I82.

Veuve et héritiers de THEAS Etienne

à Poueyferré.....205.206.211.

VIGNAUX Pierre.....I92.I93.I94.

I97.I98.210.213.

214.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire ~~S~~ de la commune ~~d~~ de LOURDES et de POUEY-FERRE, et aux propriétaires intéressés,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 14 JANV 1944

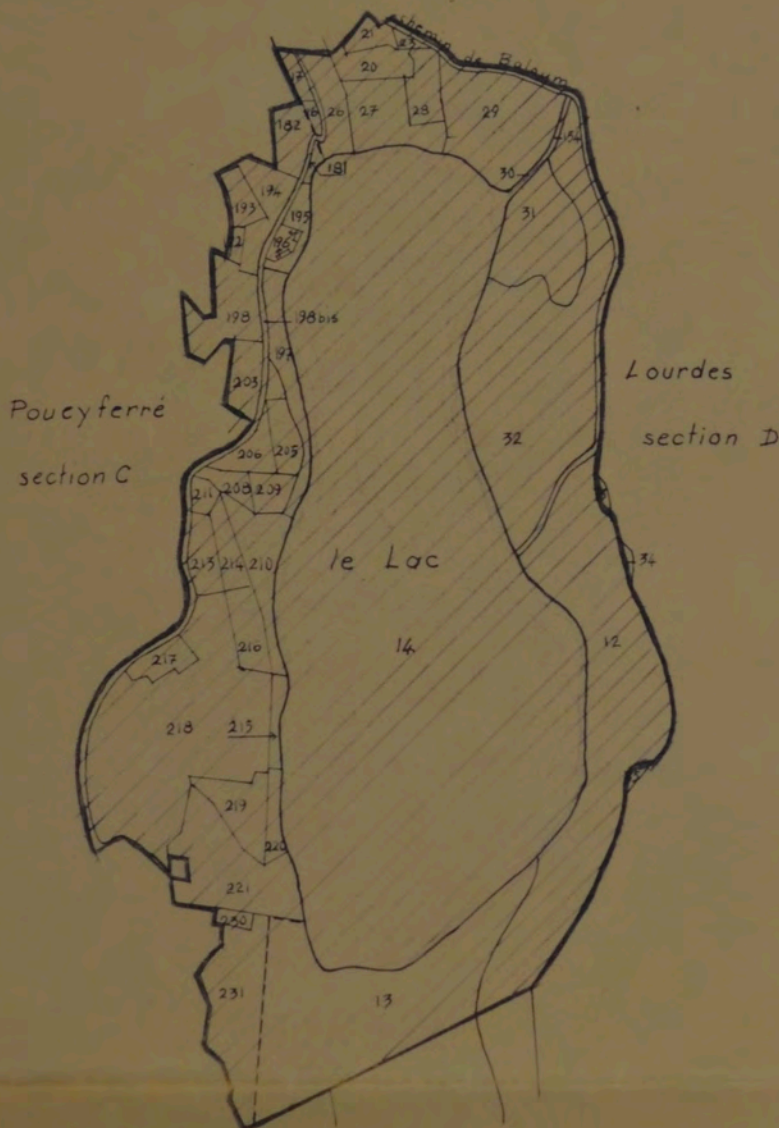
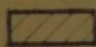
Par délégation,
Le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général des Beaux-Arts

LOURDES_POUEYFERRÉ

SITES

CANTON : LOURDES

ARRONDI : ARGELES - GAZOST

MICHELIN N°85
au 1/200 000LE LAC DE LOURDES
ET SES RIVES
 partie inscrite

Est inscrit sur l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général, le Lac de Lourdes et ses rives, Communes de LOURDES et de POUYFERRE (Hautes-Pyrénées).

1°) Délimitation du Site.

Au Nord : Les contours des parcelles 231, 230, 221, 218, 217, 212, 211, 208, 206, 203, 198, 192, 193, 194, 182C de POUYFERRE et 17 D de LOURDES.

A l'EST : Les contours des parcelles : 26 (et son prolongement à travers la parcelle 20) 21, 23, 28, 29 D de LOURDES jusqu'au canal du bassin.

AU SUD : Les contours des parcelles 32, 12 D de LOURDES.

A l'OUEST : Une ligne fictive coupant les parcelles 12 et 13 D de LOURDES partant de l'angle rentrant de la parcelle 12 D et aboutissant à l'angle rentrant de la parcelle 13 D, puis le contour de cette parcelle.

2°) Parcelles visées : LOURDES Section D. 12, 13, 14, 16, 17, 20, 21, 23, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 154.

POUEYFERRE Section C. - 181, 182, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 198bis, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 230, 231

3°) Propriétaires intéressés :

LOURDES, Section D
CAZENALETTE Jean, à Lannedaré Lourdes. 16, 17, 21, 23, 27, 28, 29, 30, 31, 32.
Commune de LOURDES.....12.13.14.20.154.

POUEYFERRE, Section C.

CARRERE Henri.....219, 220, 221

FOULD Armand.....198bis, 215, 216, 217, 218, 230, 231.

Vve et héritiers de MOURET Jean

POUEYFERRE.....208, 209

MUQUET Pierre, coiffeur à LOURDES, 11 rue Ste Marie (Lourdes) 195, 196, 204

Mme Vve POUYMIRO à POUYFERRE. 181, 182.

Vve et héritiers de THEAS Etienne à POUYFERRE, 205, 206, 211

VIGNAUX Pierre.....192, 193, 194, 197, 198, 210, 213, 214.

Arrêté du 14 Janvier 1944